

## **Conseil de l'UFR SDL du mardi 10 janvier 2017**

### **Présents**

Enseignants-chercheurs : Marzena Watorek, Isabelle Roy, Ewa Lenart, Marie-Anne Sallandre

BIATSS : François Lopez, Eva Saadat, Dominique Lacroix

Etudiants : absents (aucun représentant présent)

Externes : Nadia Rabia

Excusés : Claire Verdier (proc. Nadia Rabia), S. Benazzo (proc. M. Watorek), Brigitte Garcia (proc. MA Sallandre), Saveria Colonna (proc. E. Lenart), I. Fusellier (proc. I. Roy), Joaquim Brandão de Carvalho, Lea Nash, Marie Perini, Jean Charconnet, Dominique Levelt.

### **1. Compte rendu du précédent conseil**

Le conseil valide à l'unanimité le compte rendu du conseil du 21 octobre 2016.

### **2. Fiches de poste**

Le conseil valide à l'unanimité les trois fiches de postes : ATER DAL, ATER LLS et PRCE LLS. Remarque : Les argumentaires et contenus des enseignements relatifs à ces postes avaient été discutés puis votés au précédent conseil d'UFR du 21 octobre 2016.

### **3. Point sur le calendrier Apogée**

Les décisions proposées par la cellule Apogée doivent être approuvées par les responsables de diplômes. A titre d'exemple de dates, la session 2 doit être clôturée le 07/07/2017.

Pour le Master, cela a déjà été vu et approuvé par les responsables du Master. En ce qui concerne la Licence, de même, ce sont les responsables de la licence qui devront prendre en compte et approuver ces dates. Jean-Louis Aroui est en contact avec la cellule Apogée et il a demandé un délais supplémentaire pour le lancement des calculs et régularisation des IP en licence, il est en attente d'une réponse.

Deux points à modifier sur notre calendrier SDL, en interne :

- le début de la saisie des notes devrait être à partir du 15/05/2017

- il faudrait indiquer sur le calendrier la date de la saisie des notes devrait aller jusqu'au 26/05 au lieu du 22/05.

Information importante :

Apogée a ouvert la session à distance pour tous les enseignants (y compris les chargés de cours) afin qu'ils puissent saisir leurs notes eux-mêmes à distance. Ainsi, il n'est plus question de demander au personnel BIATSS de saisir les notes à la place de l'enseignant.

### **4. Réforme sur le Master**

La réforme du Master, dont la loi vient d'être votée fin 2016, a pour conséquence notamment qu'il n'y a plus de sélection entre le M1 et le M2.

Cette réforme entrera en vigueur à partir de la rentrée 2017.

Concrètement, il faut donc rapidement :

- fixer des critères d'admission pertinents en M1 ;
- fixer une capacité d'accueil en M2, en se laissant (ou non) une petite marge pour les étudiants qui viendraient de l'extérieur.

Il faut donner la réponse **le 20 janvier** à la CEVU.

Pour information :

Actuellement, la capacité d'accueil en M1 DDL est de 60 étudiants.

La capacité d'accueil en M1 LADILLS est de 30 étudiants et de 20 en M2.

Par ailleurs, il est constaté que les chiffres en % envoyés par Thomas Dresler, statisticien, sont erronés. A vérifier.

On peut changer la capacité d'accueil mais il faut donner un argumentaire solide.

Il faudrait que chaque parcours échange avant le 20 janvier pour définir ces critères. Le 18 janvier est la date butoir d'envoi des critères et des argumentaires à Marzena Watorek, qui centralise les informations.

## **5. Dématérialisation des dossiers d'admission**

Les avis sont partagés sur la dématérialisation totale des dossiers : les personnels BIATSS sont plutôt pour le maintien des dossiers papier mais sont prêts à tester un nouveau système. Certains enseignants sont, au contraire, plutôt pour la dématérialisation, qui facilite la consultation à distance des dossiers et le fait qu'on ne peut pas « perdre » un dossier qui est dématérialisé.

La question est aussi de savoir qui aurait accès aux dossiers.

De plus amples informations seront données à ce sujet au prochain conseil d'UFR. Il faudra de toute façon que toutes les UFR passent à la dématérialisation des dossiers d'ici peu.

## **6. Dématérialisation des plans de service**

Cela a été généralisé cette année. Après un entraînement au logiciel cette année, cela devrait aller plus simplement l'année prochaine. Cette année, il y a eu un certain nombre de petits soucis. Il est demandé à François Lopez de préparer un mémento pour les points pouvant poser problème, et qu'il a repérés cette année. Par ex : ne pas oublier de signer le formulaire, après l'avoir validé.

## **7. Points sur les stages et les projets tutorés**

Ce point n'est pas traité, il est reporté au prochain conseil.

## **8. Points divers**

- Il faut revoir la liste des étudiants membres du conseil, car certains ne sont plus inscrits cette année, d'autres ne souhaitent plus être membres. Il devrait y avoir des élections partielles pour les représentants étudiants.

- Cours de linguistique en anglais : Certains étudiants se sont plaints que ces cours sont trop avancés pour ceux qui ont seulement un niveau de base en anglais. Une réflexion est donc à prévoir. Il faudrait peut-être créer un cours adapté, qui soit pris en compte dans le service d'un titulaire de notre UFR (impossible par le département d'Anglais), éventuellement pris sur le reliquat de 10h des services.
- L'UFR SDL a participé au salon des admissions post-bac les 6 et 7 janvier 2017. De nombreux lycéens étaient présents. Bilan positif.
- Marie-Anne Sallandre informe de la date de la journée Portes Ouvertes de Paris 8 qui aura lieu le samedi 25 février après-midi. L'événement est à organisé non seulement par le SCUIO mais par chaque UFR et département. L'UFR de SDL n'était pas encore informée.

Compte-rendu rédigé par Marie-Anne Sallandre et Marzena Watorek

R. GARCIA

